



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PARCS ZOOLOGIQUES

SIEGE SOCIAL : Lieu-dit Beauval – 41110 Saint Aignan
Association déclarée régie conformément à la loi de 1901

Notice d'information relative à la Carte professionnelle AFdPZ, mai 2021

Les cartes professionnelles de l'AFdPZ seront remises **sur demande uniquement** aux **directeurs d'établissements membres** de l'AFdPZ et ceux-ci se chargeront de la distribution à leurs effectifs **une fois remplies et complétées d'une photo d'identité**.

L'AFdPZ a mis en service en **2019** un nouveau modèle de cartes. Chaque carte est à compléter d'une **vignette à apposer** dès réception et dont **la couleur correspond à l'année en cours**.

La vignette 2020 représentant une **licorne rouge est en fin de validité et doit être remplacée** par une **vignette jaune**, correspondant à l'année 2021.

Cette vignette **devra impérativement figurer sur toutes les cartes à partir du 1^{er} juillet 2021** et sera valide **au moins jusqu'à la prochaine AG de l'AFdPZ**, cette date pouvant être soumise à modification.

Les conditions sont les mêmes pour tous :

- La carte est destinée uniquement aux **salariés en CDI tous secteurs du parc zoologique membre**.
- L'entrée est **gratuite pour le porteur de la carte et son conjoint**.

Certains parcs accordent également la gratuité aux enfants mais cela reste à la discrétion de chaque établissement.